

Novembre 2017

L'EDITO

La saison estivale se termine et de ce fait les entraînements sur le jardin d'arc et sur notre parcours (en tout cas les soirs de semaine) ne seront qu'une vieille histoire.

Cependant, notre parcours nécessite tout au long de l'année un entretien régulier afin de le laisser praticable au plus courageux.

Tout cela pour vous encourager à venir donner un coup de main lors des journées (ou demi-journées) d'entretien, sachant que la prochaine aura lieu le samedi 18 novembre 2017 en matinée uniquement.

Vous souhaitant une bonne lecture de cette newsletter de novembre.

Sportivement

Luc Morisseau – Président des Archers des Célestins



18/11/2017 : Tir au drapeau l'après-midi sur le jardin d'arc à 14h.

06/12/2017 : Tir de nuit (réservé aux archers confirmés et aux 15 premiers inscrits avant le 30/11/17). Repas : participation 8 euros par personne).

Inscription auprès de Jean Marie Brunet à l'adresse suivante : brunet.jeanmarie@free.fr

ATTENTION

L'ensemble de notre parcours de tir à l'arc sera interdit aux archers le dimanche 10 décembre 2017 toute la journée du fait d'un concours TRAIL.

Merci à vous de ne pas pratiquer votre sport favori ce jour-là.



SOIREE DES RECORDS

Vendredi 20 octobre, les archers de tout le département ont été honorés par le comité Arc Essonne pour leur performance de points dans leur propre discipline et catégorie lors des 3 dernières saisons.

Félicitations à nos 3 archers pour leur record respectif :

Michel BARKUSKY : en tir Nature (42 cibles tir libre) et en tir 3D (24 cibles tir libre)

Ludovic CONFAIS : en tir 3D (40 cibles sans viseur)

Grégoire BRETEZ : en tir Salle deux fois 18 m (sans viseur)



Qu'est-ce que le tir au drapeau ?

Le tir au drapeau est une discipline de loisir plutôt que de compétition, bien que reconnue par la FITA. Cette épreuve est plutôt propice à un bon moment de convivialité. Il est inspiré du tir à très grande distance.

Cela se passe généralement dans un grand champ avec un drapeau planté au milieu, le but du jeu est de tirer sa flèche vers le ciel et qu'elle retombe le plus près possible du drapeau.

Afin de pouvoir le faire sur notre jardin d'arc, nous adaptons légèrement les règles : cinq cercles concentriques espacés régulièrement autour d'un fanion planté dans le sol. Chaque zone valant de 2 à 10 points de l'extérieur vers l'intérieur.

Les archers tirent 10 volées de 2 flèches.

Cela sera suivi d'un goûter. Merci de nous faire part de votre participation par e-mail:

archerdescelestins@gmail.com

